

27.07.26

Intégrer intelligemment l'IA dans l'Enseignement

Post RS

L'intelligence artificielle est déjà en train de changer l'école, et ça va très vite. Bien encadrée, elle peut offrir à chaque élève un précepteur disponible 24h/24 et 7j/7, tout en libérant du temps pour les enseignants afin de se concentrer sur la relation pédagogique. L'enjeu n'est pas de subir l'IA ou de l'interdire, mais de l'organiser : former les enseignants, protéger les fondamentaux, créer une IA éducative publique et apprendre aux jeunes à s'en servir de façon critique.

Abstract :

- *L'IA bouleverse déjà l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles en offrant un préceptorat permanent aux élèves et un gain de temps aux enseignants, avec un potentiel énorme de personnalisation, de soutien aux élèves en difficulté et d'inclusion des publics vulnérables.*
- *Mais l'IA apporte aussi des risques sérieux de paresse cognitive, de baisse de la mémorisation, de dépendance aux écrans et d'aggravation des inégalités si elle reste privée et non encadrée.*
- *La réponse proposée par le MR à cette révolution technologique passe par une offensive claire :*
 - *Former activement les enseignants dès 2026-2027 ;*
 - *Structurer un cadre éthique et sécurisé, lancer des expérimentations pilotes avec évaluation scientifique ;*
 - *Intégrer l'IA dans les référentiels numériques ;*
 - *Développer la littératie numérique et IA dès le primaire et au secondaire ;*
 - *Maintenir les fondamentaux au centre de l'enseignement : lecture, écriture, calcul, mémoire, attention, raisonnement, avec des espaces sans IA et des évaluations authentiques protégées de la triche.*
- *La vision défendue par le MR assume le droit à apprendre tout au long de la vie et la portabilité cognitive, avec des plateformes qui gardent la mémoire des acquis et permettent des parcours personnalisés et continus.*
- *L'enjeu final est de combiner lecture profonde, préceptorat numérique et école incarnée pour faire de l'IA un levier d'émancipation, d'égalité des chances et de relance de l'ambition éducative, plutôt qu'un moteur de dépendance technologique et de déclin cognitif.*

1. Faire de l'IA à l'école un levier d'apprentissage, sans compromettre l'esprit critique ni l'exigence éducative

L'intelligence artificielle fait désormais partie intégrante de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, au point qu'il est légitime de parler d'un véritable avant et après dans notre système éducatif. Elle offre des opportunités considérables : un gain de temps significatif pour les enseignants dans leurs tâches administratives, la préparation des cours, la documentation, l'évaluation, et un soutien pédagogique continu. Pour les élèves et les étudiants, l'IA permet de disposer d'une forme de préceptorat omniprésent, disponible 24h/24 et 7j/7, capable de réexpliquer la matière, de proposer des exercices et d'accompagner la progression individuelle. Mais cette puissance s'accompagne aussi de dangers sérieux : tentation de la paresse, risque de régression cognitive en cas d'abus, confabulation, assuétude aux écrans et aux réponses immédiates. D'où la nécessité d'un encadrement pédagogique, éthique et critique renforcé pour que ces outils soutiennent l'apprentissage sans le remplacer.

Dans ce contexte, la Fédération Wallonie-Bruxelles dispose déjà de ressources numériques et d'outils liés à l'IA, mais l'ensemble reste encore fragmenté et en retrait par rapport à d'autres régions, notamment la Flandre et certains pays étrangers. On peut déplorer un certain éparpillement des dispositifs, ainsi qu'une tendance à multiplier les réflexions et les commissions sur l'éthique de l'IA plutôt qu'à mettre rapidement en œuvre des solutions concrètes en classe. Parallèlement, l'offre privée se développe à un rythme rapide, ce qui accentue le risque de voir se creuser des inégalités d'accès et de qualité si l'école ne structure pas son propre cadre. Dans ce contexte, il devient urgent que les enseignants se forment activement à l'usage de l'IA et apprennent aux jeunes à utiliser ces outils de manière adéquate, critique et responsable, plutôt que de subir leur présence.

Enfin, la question de l'IA oblige à revisiter les finalités respectives de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. À l'école primaire, l'enjeu est de consolider les apprentissages fondamentaux et de préserver l'effort, l'attention et la lecture, tout en introduisant progressivement une littératie numérique minimale. Au secondaire, il s'agit davantage de développer l'esprit critique, la capacité à structurer une pensée personnelle et à utiliser l'IA comme outil d'analyse, non de substitution. Dans l'enseignement supérieur, la réflexion porte sur la manière d'intégrer l'IA dans les cursus, les méthodes pédagogiques et l'évaluation, de sorte qu'elle renforce l'exigence académique plutôt qu'elle ne la dilue. L'ensemble se traduit par une série de propositions concrètes pour développer l'IA dans l'enseignement, en l'inscrivant dans un cadre cohérent qui allie innovation, protection des élèves et rehaussement des ambitions éducatives.

2. Enjeux, opportunités et risques de l'IA dans l'enseignement

L'intelligence artificielle s'impose désormais comme une transformation majeure de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Qu'on le veuille ou non, elle est déjà présente dans les pratiques des élèves, des étudiants et des enseignants. Il y aura

indéniablement un avant et un après cette révolution. Comme l'écriture, l'imprimerie et Internet avant elle, l'IA constitue une rupture civilisationnelle qui transforme à la fois les contenus, les méthodes et les finalités de l'enseignement.

Cette transformation est d'autant plus marquante qu'elle s'inscrit dans une temporalité extrêmement rapide. Là où les précédentes révolutions éducatives se sont étalées sur des décennies, voire des siècles, l'IA s'est diffusée en quelques années seulement. L'épisode des travaux académiques massivement rédigés à l'aide d'IA a agi comme un révélateur brutal : les modes traditionnels d'évaluation ont été soudainement fragilisés, voire rendus obsolètes, mettant en lumière un système éducatif pris de court.

Face à cette disruption, les opportunités sont considérables. L'IA offre un potentiel inédit d'amélioration de l'efficacité pédagogique. Elle permet aux enseignants de gagner un temps précieux dans la préparation des cours, la création d'exercices, la correction et le suivi des élèves. Ce gain de temps peut être réinvesti dans ce qui constitue le cœur du métier : la relation pédagogique, l'accompagnement individualisé et la transmission du sens.

Pour les apprenants, l'IA ouvre la voie à un enseignement véritablement personnalisé. Chaque élève peut bénéficier d'un accompagnement adapté à son rythme, à ses lacunes et à ses forces, avec un accès permanent à des explications, des exercices et des ressources. L'apprentissage n'est plus limité à l'espace-temps de la classe, mais devient un processus continu, accessible à tout moment.

L'IA constitue également un levier puissant d'inclusion. Elle permet de compenser certaines difficultés, notamment pour les élèves en situation de handicap, les élèves dyslexiques ou ceux qui ne maîtrisent pas pleinement la langue d'enseignement. Elle facilite l'accès au savoir et permet d'adapter les supports pédagogiques à une diversité de profils, contribuant ainsi à réduire certaines inégalités structurelles.

Elle offre en outre une opportunité majeure pour repenser les méthodes pédagogiques. Loin de se limiter à un outil de production de réponses, elle peut devenir un support d'apprentissage critique. L'analyse des réponses générées, la comparaison des sources, la détection des biais et des erreurs constituent autant d'exercices qui renforcent les compétences analytiques et la rigueur intellectuelle.

Cependant, ces opportunités s'accompagnent de risques significatifs. Le premier est celui d'une dégradation des capacités cognitives en cas d'usage passif ou systématique. L'automatisation de tâches intellectuelles essentielles – rédaction, structuration de la pensée, mémorisation – peut conduire à une diminution de l'effort mental et à un affaiblissement des compétences fondamentales. Des travaux récents du MIT Media Lab sur l'usage de ChatGPT dans des tâches rédactionnelles suggèrent précisément qu'un recours trop précoce ou trop massif à un agent conversationnel peut réduire l'engagement cognitif, affaiblir la mémorisation et diminuer le sentiment d'appropriation du travail produit.

Ce risque est d'autant plus préoccupant qu'il s'inscrit dans un contexte déjà fragilisé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les résultats PISA 2022 montrent une baisse en mathématiques, en sciences et en lecture, avec une diminution de 21 points en mathématiques depuis 2018 et de 23 points en lecture sur dix ans, tandis que les inégalités liées à l'origine sociale demeurent parmi les plus marquées. L'IA, si elle est utilisée sans encadrement, pourrait amplifier ces tendances en renforçant la recherche de solutions immédiates au détriment de l'effort, de la concentration et de l'appropriation des savoirs.

Un autre danger réside dans la transformation du rapport au savoir. Lorsque les réponses sont instantanément disponibles, le risque est de privilégier la rapidité plutôt que la compréhension, la restitution plutôt que l'appropriation, et l'assemblage de contenus plutôt que la construction personnelle d'un raisonnement. L'élève ou l'étudiant peut alors devenir un simple orchestrateur de contenus générés, sans véritable intégration des connaissances, sans consolidation durable des acquis, et sans développement suffisant de l'autonomie intellectuelle.

Enfin, l'IA soulève des enjeux éthiques, culturels et démocratiques majeurs. Les biais algorithmiques, la standardisation des contenus, la dépendance à des modèles externes et la domination de corpus majoritairement anglophones peuvent influencer les apprentissages et peser sur la neutralité, le pluralisme et la souveraineté éducative. Sans cadre clair, sans validation des outils et sans vigilance sur les contenus, ces technologies peuvent entrer en tension avec les principes fondamentaux de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

3. Recommandations

a. Apprendre à devenir irremplaçable

La première mission de l'enseignement à l'ère de l'intelligence artificielle consiste à former des individus capables de rester irremplaçables. L'apprentissage ne peut plus être conçu comme une phase limitée au début de la vie, mais doit être appréhendé comme un processus continu, appelé à structurer l'ensemble du parcours personnel, académique et professionnel. Dans un environnement technologique en mutation rapide, la capacité à apprendre, désapprendre et réapprendre devient une compétence centrale, peut-être même la plus décisive de toutes.

Dans ce contexte, cesser d'apprendre expose directement au risque de déclassement. Les évolutions technologiques rapides transforment les métiers, rendent certaines compétences obsolètes et en créent de nouvelles à un rythme soutenu. L'enseignement doit donc préparer les élèves et les étudiants à cette instabilité, non en les plaçant dans l'illusion d'un savoir définitif, mais en développant leur autonomie, leur curiosité intellectuelle, leur goût de l'effort et leur capacité d'adaptation face à des réalités mouvantes.

Cela implique une transformation des méthodes pédagogiques et des modes d'évaluation. Les diplômes demeurent des repères importants dans l'organisation sociale, académique et professionnelle, mais les compétences – leur actualisation, leur transférabilité et leur capacité à être mobilisées dans des situations nouvelles – deviennent progressivement déterminantes. L'objectif doit être de former des individus capables de structurer une pensée originale, de résoudre des problèmes complexes, de formuler de bonnes questions et de collaborer intelligemment avec les outils d'IA sans jamais s'y dissoudre.

b. Responsabiliser et accompagner les enseignants

Face à l'irruption fulgurante de l'IA, la responsabilisation des enseignants constitue une priorité immédiate. Il est indispensable d'encourager une dynamique d'auto-formation, en s'appuyant sur les outils existants : parcours Pix dédiés à l'IA, guides, tutoriels, ressources d'éducation au et par le numérique, modules de micro-learning accessibles en ligne. Cette montée en compétence ne peut attendre l'achèvement complet des dispositifs classiques de formation, car les outils sont déjà utilisés quotidiennement par les élèves et les étudiants.

Cette démarche s'inscrit dans une culture plus large de l'apprentissage continu. Les enseignants doivent incarner le modèle qu'ils transmettent : celui d'un professionnel capable d'évoluer, de questionner ses pratiques, d'actualiser ses connaissances et de s'adapter à un environnement en transformation rapide. Cette exemplarité est essentielle. Elle conditionne la crédibilité de l'institution scolaire au moment même où celle-ci doit démontrer qu'elle demeure en mesure de guider les jeunes dans un monde traversé par des ruptures technologiques profondes.

Parallèlement, un plan global de formation doit être mis en œuvre dès la rentrée 2026-2027. Celui-ci doit couvrir les usages pédagogiques de l'IA, ses usages administratifs, l'analyse critique de ses biais et de ses limites, ainsi que ses implications éthiques et juridiques, notamment au regard du RGPD et de l'EU AI Act. L'objectif est de garantir que chaque enseignant maîtrise les outils tout en comprenant leurs risques, afin de les intégrer avec discernement dans sa pratique professionnelle et de préserver ainsi la qualité du service public d'enseignement.

c. Déployer l'IA de manière encadrée

L'intégration de l'IA dans l'enseignement doit s'inscrire dans une stratégie claire et structurée. Il ne peut s'agir d'une addition désordonnée d'initiatives locales, de solutions privées disparates ou d'usages improvisés. Un cadre éthique et sécurisé est indispensable pour garantir la conformité aux normes européennes, assurer la protection des données, clarifier les responsabilités et préserver la confiance de la communauté éducative dans les outils mobilisés.

Le déploiement doit être progressif, fondé sur des expérimentations et une montée en charge maîtrisée. Cela suppose la mise à disposition de boîtes à outils pratiques pour les enseignants,

les directions et les acteurs éducatifs, l'introduction raisonnée d'outils d'IA générative pour soutenir les tâches administratives et pédagogiques, ainsi qu'une familiarisation progressive des élèves avec le numérique et l'IA. Cette montée en puissance doit s'articuler avec les évolutions curriculaires prévues, notamment l'annexe numérique du référentiel FMTT-N et les futurs référentiels fondés sur DigComp.

L'évaluation scientifique des dispositifs est essentielle. Des expérimentations pilotes, menées dans des établissements représentatifs, permettraient d'observer les effets réels des outils sur les apprentissages, l'organisation scolaire et les conditions de travail des enseignants. Cette évaluation est indispensable pour ajuster les politiques publiques, identifier les pratiques les plus pertinentes, éviter les effets de mode et garantir l'efficacité à long terme des investissements consentis.

d. Intégrer la littératie IA dès le primaire

L'apprentissage du numérique et de l'IA doit débiter dès le plus jeune âge. Il est essentiel de former des citoyens capables de comprendre les technologies qui structurent leur environnement quotidien plutôt que de les subir passivement. À ce titre, la littératie numérique ne peut plus être considérée comme une compétence périphérique ; elle devient une dimension constitutive de la formation générale, au même titre que la maîtrise de la langue, des mathématiques ou des sciences.

Au niveau primaire, cela passe par une initiation à la logique algorithmique, à la programmation visuelle et au développement de l'esprit critique. Les élèves doivent apprendre à vérifier une information, à distinguer faits et opinions, à comprendre qu'un outil numérique n'est ni neutre ni infallible. Cette familiarisation précoce permet de construire une relation lucide à la technologie et de poser les bases d'un usage réfléchi de l'IA.

Au niveau secondaire, cet apprentissage doit être approfondi par l'acquisition de compétences techniques plus explicites, comme l'apprentissage de langages simples, mais aussi par l'étude des enjeux éthiques, démocratiques et sociaux de l'IA. Cela suppose un renforcement du temps consacré au numérique dans les grilles horaires, ainsi que des investissements suffisants dans les équipements, les contenus et l'accompagnement. Sans cette structuration, la volonté de former des élèves autonomes dans l'univers numérique restera inaboutie.

e. Garantir les apprentissages fondamentaux

L'intégration de l'IA ne doit pas se faire au détriment des compétences de base. La maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul, de la mémoire, de l'attention et du raisonnement demeure le socle indispensable sur lequel repose tout usage pertinent de la technologie. Sans ces fondamentaux, l'IA risque de devenir un substitut appauvrissant plutôt qu'un outil d'émancipation.

Des espaces d'apprentissage sans IA doivent être maintenus afin de garantir l'autonomie cognitive des élèves et de permettre une évaluation authentique de leurs acquis. Les apprentissages de base doivent pouvoir être évalués sans recours à l'IA, dans un cadre suffisamment protégé pour permettre d'évaluer dans quelle mesure l'élève sait réellement lire, comprendre, écrire, calculer ou raisonner par lui-même. Cette exigence vaut d'autant plus dans un contexte où la fraude assistée par IA devient techniquement facile.

Des règles claires doivent donc encadrer les usages autorisés et interdits, afin de prévenir la tricherie et de garantir l'intégrité académique. En dehors des usages pédagogiques explicitement encadrés, les GSM et les écrans doivent être strictement régulés dans les établissements scolaires. De manière plus générale, toute évaluation certificative doit rappeler les principes d'authenticité, de responsabilité et de transparence, sans lesquels l'acte d'évaluer perd sa crédibilité.

f. Développer un usage critique de l'IA

Il est indispensable d'apprendre aux élèves et aux étudiants à utiliser l'IA de manière critique et autonome. Ces outils sont déjà utilisés de facto, parfois intensivement, en dehors de tout cadre scolaire. Dès lors, l'enjeu n'est pas d'ignorer leur existence ou de croire à une interdiction purement formelle, mais de construire les savoirs et les réflexes qui permettent un usage maîtrisé, réfléchi et intellectuellement exigeant.

Cela implique de comprendre les outils existants, leurs spécificités, leurs logiques de fonctionnement, leurs limites et leurs zones d'incertitude. La formulation de requêtes pertinentes devient une compétence centrale, qui mobilise à la fois le langage, la logique, la capacité de problématisation et la clarté conceptuelle. Apprendre à interroger une IA, ce n'est pas simplement apprendre une nouvelle technique : c'est aussi apprendre à penser plus précisément ce que l'on cherche, ce que l'on attend et ce que l'on peut légitimement questionner.

Les élèves doivent également apprendre à vérifier les réponses, à détecter les biais, les erreurs, les hallucinations et les simplifications abusives, ainsi qu'à confronter les sources. L'objectif est de développer une véritable culture de l'esprit critique dans un univers saturé de contenus automatiques. Cette capacité de vérification et de distanciation sera d'autant plus importante que les systèmes d'IA deviendront plus convaincants sur la forme, alors même qu'ils resteront faillibles sur le fond.

g. Créer une IA éducative publique

Le développement d'une IA éducative gratuite constitue un levier majeur pour garantir l'égalité des chances. Dans un paysage où les solutions privées se multiplient, souvent avec des niveaux de qualité variables et des logiques commerciales puissantes, la mise à disposition

d'un outil public adossé aux référentiels et aux ressources validées par la Fédération Wallonie-Bruxelles offrirait un point d'appui fiable, commun et accessible à tous.

Cet outil pourrait jouer un rôle de précepteur pédagogique, en réexpliquant les contenus de manière personnalisée, en proposant des exercices adaptés, en corrigeant certaines productions, en interrogeant les élèves et en soutenant leur motivation. Une telle IA pourrait également servir de filet de sécurité dans des situations exceptionnelles : absences prolongées, pénurie d'enseignants, jours blancs, crises sanitaires ou perturbations diverses. Elle contribuerait alors à renforcer la continuité pédagogique, sans prétendre se substituer à l'école.

Il doit toutefois être clairement établi que cette IA publique doit être conçue comme un complément à l'enseignant, et non comme un substitut. L'humain reste au cœur du processus éducatif. L'outil technologique peut amplifier les possibilités de soutien, de répétition et de personnalisation, mais il ne remplace ni la relation éducative, ni l'autorité pédagogique, ni l'exemplarité incarnée que représente l'enseignant dans la formation intellectuelle et civique des jeunes.

h. Créer une IA d'orientation performante

L'IA peut améliorer significativement les dispositifs d'orientation en fournissant des informations fiables, actualisées et personnalisées sur les parcours d'études, les débouchés, les taux d'employabilité et les perspectives salariales. Dans un système où de nombreux élèves et étudiants peinent à se repérer parmi la diversité des filières, des formations et des métiers, un tel outil peut contribuer à objectiver l'information et à faciliter des choix plus éclairés.

Une IA d'orientation de haute qualité pourrait croiser des données éducatives, économiques et sectorielles afin de fournir un accompagnement plus fin, mieux documenté et davantage adapté aux profils individuels. Elle aiderait non seulement à mieux connaître l'offre de formation, mais aussi à comprendre les conséquences concrètes des choix effectués, en reliant les aspirations personnelles aux réalités du marché du travail et aux besoins futurs de l'économie.

Son intégration doit cependant se faire en cohérence avec les dispositifs existants, qu'il s'agisse des services d'orientation, des cités des métiers, des initiatives wallonnes ou des outils intrafrancophones en développement. L'objectif ne doit pas être de superposer un outil à d'autres, mais de renforcer la cohérence de l'écosystème d'orientation, en offrant un accès plus simple, plus riche et plus continu à une information de qualité.

i. Consacrer le droit à l'apprentissage tout au long de la vie

L'IA offre l'opportunité de repenser l'éducation comme un droit permanent. L'apprentissage ne doit plus être considéré comme une période spécifique circonscrite aux premières années, mais comme une possibilité ouverte tout au long de la vie, compatible avec des trajectoires

professionnelles discontinues, des reconversions, des contraintes familiales ou des besoins de montée en compétence réguliers. L'État doit progressivement garantir à chacun l'accès à la formation, y compris à travers des outils d'IA éducative.

Cela suppose de garantir un socle minimal de compétences numériques et informationnelles pour l'ensemble de la population. Sans ce socle, la promesse d'un apprentissage tout au long de la vie risque de bénéficier principalement à celles et ceux qui disposent déjà des ressources culturelles, techniques et sociales pour s'en saisir. Le développement de l'IA éducative doit donc s'accompagner d'un effort explicite en matière d'inclusion numérique, afin que chacun puisse exercer concrètement son droit à apprendre.

Les plateformes éducatives doivent en conséquence être structurées pour offrir des parcours cohérents, modulables et personnalisés, en s'appuyant sur l'écosystème numérique déjà déployé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions. Une telle architecture permettrait de mutualiser les ressources, de partager les contenus, de soutenir les enseignants, de faciliter la continuité pédagogique et de renforcer une conception moderne du droit à l'éducation, fondée sur la personnalisation, la souplesse et la continuité.

j. Consacrer la portabilité cognitive

La portabilité cognitive constitue une évolution majeure dans la manière d'envisager les apprentissages à l'ère des assistants numériques. Elle renvoie à la capacité pour un individu de transférer, d'un système d'IA à l'autre, l'ensemble de ses interactions, préférences, habitudes, connaissances et historiques cognitifs construits au fil du temps. À terme, cette continuité pourrait devenir un élément essentiel de la personnalisation pédagogique.

Ce « moi numérique » représente une ressource précieuse pour la continuité des apprentissages. Il concentre les traces d'un parcours, les difficultés rencontrées, les progrès accomplis, les préférences méthodologiques et les modes d'accompagnement les plus efficaces. Dans une perspective éducative, il constitue un point d'enracinement pour des apprentissages de plus en plus individualisés, à condition que cette personnalisation demeure au service de l'émancipation et non d'une dépendance accrue à un opérateur unique.

Sa mise en œuvre doit s'accompagner de garanties strictes en matière de protection des données, de confidentialité, de souveraineté et de maîtrise individuelle. Une première étape consisterait à consacrer, dans l'architecture de la plateforme de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le principe d'un compte unique par élève tout au long de sa scolarité. À plus long terme, ce principe pourrait également s'articuler avec d'autres dispositifs publics de suivi des certifications et des parcours, afin de mieux relier formation initiale, formation continue et insertion professionnelle.

4. Conclusion

L'irruption de l'IA dans le secteur de l'enseignement constitue un bouleversement systémique. En très peu de temps, elle a transformé les conditions de production du savoir, remis en question les modalités traditionnelles d'évaluation et déplacé les frontières entre ce que l'élève produit lui-même et ce qu'il peut désormais déléguer à une machine. Cette brutalité du changement explique à la fois la fascination qu'elle suscite et les inquiétudes qu'elle provoque. Elle impose surtout de sortir d'une posture d'attente ou de réaction défensive pour entrer dans une logique de lucidité, de structuration et de décision.

L'IA générative porte, à l'évidence, une promesse considérable. Avec elle se dessine la possibilité d'un enseignement hyperpersonnalisé, disponible en permanence, capable d'adapter les explications, les exercices, les rythmes et les formes d'apprentissage à chaque élève ou étudiant. Pour la première fois, un préceptorat individualisé, autrefois réservé à une minorité socialement favorisée, peut être envisagé à grande échelle. Dans un système marqué par l'hétérogénéité des niveaux, la pénurie d'enseignants et les inégalités d'accompagnement, cette perspective ne peut être ignorée.

Mais cette promesse a son revers, et ce revers est d'autant plus inquiétant qu'il touche au cœur même de la mission éducative. Lire un texte long, soutenir son attention, mémoriser, structurer une pensée, rédiger, argumenter, hiérarchiser l'information, exercer son jugement : toutes ces compétences risquent d'être court-circuitées si l'IA devient un substitut systématique à l'effort intellectuel. Le problème n'est pas seulement que l'outil aide ; le problème survient lorsqu'il dispense d'apprendre. À ce moment-là, la technologie ne renforce plus l'autonomie : elle l'érode.

Le danger est renforcé par le fait que l'IA n'arrive pas dans un paysage scolaire neutre ou solide, mais dans un environnement déjà fragilisé. Les résultats PISA 2022 indiquent une baisse du niveau des élèves en mathématiques, en sciences et en lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un niveau d'inégalités sociales parmi les plus marqués des systèmes comparables. Le climat scolaire se dégrade lui aussi, avec davantage de bruit, d'agitation et des difficultés importantes d'effectifs signalées par une part importante des directions. Dans un tel contexte, l'IA peut devenir soit un accélérateur de déclin, soit un instrument de redressement, selon les usages que l'on en fera.

Il faut également prendre au sérieux un autre paradoxe : les gains de temps et d'efficacité permis par l'IA peuvent être annulés par l'environnement attentionnel dans lequel cette technologie s'inscrit. Les mêmes écosystèmes numériques qui offrent des outils d'apprentissage puissants sont aussi ceux qui fragmentent la concentration, renforcent l'assuétude aux écrans et habituent les jeunes à la gratification immédiate. Le risque est alors de créer des élèves et des étudiants capables d'obtenir rapidement un résultat formellement correct, mais de moins en moins disposés à soutenir l'effort intérieur nécessaire à la compréhension, à l'appropriation et à la pensée autonome.

Dans ce contexte, deux erreurs symétriques doivent être évitées. La première serait de diaboliser l'IA, de prétendre l'exclure durablement des pratiques éducatives ou de la considérer comme une simple menace extérieure. Une telle posture condamnerait l'enseignement à un décrochage rapide par rapport aux réalités sociales, culturelles et

professionnelles que les jeunes devront affronter. La seconde erreur serait inverse : croire que l'IA constitue, à elle seule, la solution aux difficultés structurelles du système, et lui déléguer progressivement des fonctions qui relèvent en réalité d'un projet éducatif humain, politique et institutionnel.

La seule voie raisonnable est celle de la maîtrise. Il ne s'agit pas d'introduire une technologie supplémentaire dans un système déjà saturé, mais de faire évoluer les pratiques de manière équilibrée, progressive et responsable. Cette évolution doit associer formation des enseignants, accompagnement des établissements, expérimentation rigoureuse, évaluation scientifique et garanties éthiques solides. Sans cela, l'IA s'imposera de fait, mais sans cohérence, sans contrôle et au bénéfice principal des acteurs les mieux équipés, les plus formés ou les plus solvables.

C'est dans cette perspective qu'il faut réaffirmer le rôle complémentaire de trois grands dispositifs d'apprentissage. Le premier est la lecture. Elle demeure le sanctuaire de l'intériorité, de la concentration, de la lenteur féconde et de la rencontre avec la singularité des grandes œuvres et des grandes pensées. Dans un univers dominé par l'instantanéité, préserver des temps de lecture profonde sans écran devient un impératif éducatif majeur, parce que c'est là que se forment la nuance, la profondeur et la véritable autonomie de l'esprit.

Le deuxième dispositif est le préceptorat numérique. L'IA peut devenir un auxiliaire pédagogique d'une puissance remarquable : elle explique, répète, interroge, corrige, reformule, motive et s'adapte. Elle peut fournir à chaque élève une forme d'assistance individualisée, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sans fatigue ni impatience. Mais cette force doit être précisément cadrée : l'IA doit rester un serviteur intellectuel, non un maître. Elle doit soutenir la progression de l'élève, non lui éviter l'effort qui seul permet la consolidation des compétences.

Le troisième dispositif est l'école elle-même, entendue comme espace incarné, collectif, politique et démocratique. L'école n'est pas seulement un lieu de transmission de contenus ; c'est un lieu de présence, d'émulation, d'autorité, de confrontation à l'altérité et d'apprentissage des règles communes. On y apprend à écouter, à parler, à respecter une exigence, à se mesurer à ses pairs, à admirer un maître, à recevoir une critique et à participer à une communauté de formation. Rien de tout cela ne peut être remplacé par un agent conversationnel, aussi performant soit-il.

L'enjeu de l'éducation contemporaine est donc d'orchestrer avec intelligence ces trois voies – lecture, IA, école – sans permettre à l'une d'écraser les deux autres. Si seule la lecture règne, on risque de négliger les apports décisifs de la personnalisation et de l'interactivité. Si seule l'IA domine, on favorise la dépendance cognitive et l'effacement de l'effort intérieur. Si seule l'école de masse dans sa forme la plus traditionnelle subsiste, on risque de ne pas répondre à l'hétérogénéité croissante des besoins, ni de tirer parti des outils qui pourraient renforcer l'accompagnement. L'équilibre est exigeant, mais il est la condition d'un usage fécond de l'IA dans l'enseignement.

À cet égard, le développement d'un préceptorat IA bien conçu représente sans doute l'une des pistes les plus prometteuses. Dans l'enseignement supérieur comme dans l'enseignement obligatoire, un tel dispositif pourrait compenser partiellement certaines limites budgétaires et organisationnelles, apporter des explications individualisées, générer des exercices, soutenir le drill, accompagner les révisions et renforcer l'encadrement en dehors de la classe. Dans un contexte de pénurie d'enseignants, il peut contribuer à dégager du temps humain pour ce qui est le plus irremplaçable : la présence, l'orientation, le jugement et la relation pédagogique.

Encore faut-il que ces dispositifs soient expressément conçus pour développer les potentialités intellectuelles des élèves et des étudiants, et non pour accentuer leur dépendance ou leur passivité. Une IA éducative bien pensée doit pousser à vérifier, à reformuler, à argumenter, à comparer, à approfondir. Elle ne doit pas seulement fournir des réponses, mais inciter à produire un travail intellectuel plus exigeant. C'est à cette condition qu'elle pourra renforcer la liberté plutôt que l'amoindrir.

Au fond, la question posée par l'intelligence artificielle dans l'enseignement n'est pas d'abord technologique ; elle est politique, culturelle et anthropologique. Elle engage une certaine idée de l'être humain, de l'apprentissage, de l'autorité, de la démocratie et de l'émancipation. Veut-on former des individus capables de se servir intelligemment d'outils puissants, ou des individus qui dépendent de ces outils pour penser, écrire et décider à leur place ? La réponse à cette question déterminera la nature même de l'école des prochaines décennies.

C'est pourquoi l'urgence est réelle. Il ne s'agit ni de céder à la panique ni de s'abandonner à un enthousiasme technophile, mais d'agir avec méthode, exigence et détermination. L'IA est déjà là. Elle transforme déjà les comportements, les attentes et les rapports au savoir. Le véritable choix politique ne consiste donc plus à décider si elle entrera dans l'enseignement, mais à décider dans quelles conditions, au service de quelles finalités, avec quelles garanties et au bénéfice de qui.

Si cet encadrement est à la hauteur des enjeux, l'intelligence artificielle peut devenir un levier puissant d'émancipation, d'égalité des chances, de soutien aux enseignants et de relance de l'ambition éducative. Si, au contraire, elle est laissée à l'improvisation, au marché seul ou à la fascination pour la performance immédiate, elle risque d'aggraver les fragilités existantes. Toute la responsabilité de la puissance publique consiste désormais à faire en sorte que cette révolution serve l'intelligence humaine, la liberté des personnes et la qualité de l'enseignement, de l'école à l'université.